



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DES HAUTS-DE-FRANCE BASKETBALL

qui s'est tenu le mardi 2 juin 2026 à 18h à Phalempin

Présents :	Mmes	BARBRY N. - BRANDT C. - CALIN E. - COESTIER E.(visio) - LANQUEPIN T. - LEFEBVRE N. - LEIGNEL M. – SIMON A.L. - TORNIOUR B - VANDAMME G.
	MM.	BRISSET A. - DA COSTA D.– DEVOS C. - FRANCOIS C. - LEPRETRE G. (en visio) - MERLIOT P. - MOLLET D. - NYS P. - PENIN D. - PRZYBYLA M. - VANHAMME B. - VERKINDT B - WAVELET J..
Excusés :	Mmes	HEMBERT S. - LENGLET S. –
	MM.	D'HALLUIN O. -TARTARE J.M. - LY SIN CHENG J.M.
Invités :	MM.	DENEUX J. - DERUWEZ O – GIORGUITTI T. - WEBER M.

PRESIDENCE – P. MERLIOT

Paul MERLIOT accueille les élus pour le dernier comité directeur de la saison avant l'assemblée générale du 20 juin 2026 à Bapaume avec la présence annoncée de Monsieur Jean-Pierre HUNCKLER président de la Fédération Française de Basket Ball.

Il ouvre la séance, donne des nouvelles de la santé de Jean-Michel LY SIN CHENG et rend un hommage à Monsieur Pierre CARETTE du club d'Orchies décédé à l'âge de 73 ans.

Il donne ensuite quelques informations :

- Un bilan positif sur les événements récents :
 - ❖ Les masters de Ligue à OIGNIES
 - ❖ Les finales pré-nationale à LILLE très bien organisées avec beaucoup d'ambiance, le format est validé
 - ❖ Les finales régionales jeunes et les finales des Challenge MJ.ANCELIN et J.DENEUX à OIGNIES . Beaucoup de spectateurs , de belles ambiances et des rencontres très disputées.

Il propose de créer un pôle événementiel pour professionnaliser l'organisation des événements, Olivier DERUWEZ en prendra la direction.

SECRETARIAT GENERAL – C. BRANDT

Christel BRANDT demande aux élus s'ils ont des remarques à formuler concernant les procès-verbaux du comité directeur du 07/04/2026 et du bureau directeur du 12/05/2026.

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

Concernant l'organisation de l'Assemblée Générale du samedi 20 juin à 14h à Bapaume, Olivier DERUWEZ informe que la Commission de Suivi des Opérations Electorales a reçu et validé 3 candidatures à l'élection au poste vacant d'élu au Comité Directeur de la Ligue Hauts-de-France de Basketball :

- ✓ Michel DORMIEU
- ✓ Jean-Luc JUPIN
- ✓ Bruno LUSSIEZ

Cette commission a également reçu et validé 4 candidatures aux fonctions de délégué de la Ligue HDF lors des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la FFBB :

- ✓ Christel BRANDT qui a désigné comme suppléant Olivier DERUWEZ
- ✓ Paul MERLIOT qui a désigné comme suppléant Bernard VERKINDT
- ✓ Sophie HEMBERT qui a désigné comme suppléante Nathalie BARBRY
- ✓ Bertrand VANHAMME qui a désigné comme suppléant Daniel MOLLET

Ces listes de candidatures, les actes de candidature accompagnés de l'Ordre du jour de l'Assemblée Générale seront envoyés dans les prochains jours.

Services Civiques :

Olivier DERUWEZ indique avoir reçu 63 dossiers à instruire pour 108 missions demandées (pour rappel en 2025, nous avons reçu 67 dossiers à instruire pour 115 missions demandées). A noter que 26 clubs sont primo-demandeurs. Il va procéder à l'analyse des dossiers et enverra l'avis de la Ligue HDF à la FFBB. Celle-ci informera les clubs de ses décisions dans le courant du mois de juillet.

Olivier DERUWEZ a déposé une demande d'aide financière au titre du PST dans le cadre du dispositif ANS Emploi. Il s'agit d'une aide qui pourrait aller jusque 12 000 € par an pendant 3 ans pour l'aide à l'embauche d'Antoine CHELALA en tant que Chargé de développement/Coordinateur de formation. A ce sujet, il a rencontré Antoine CHELALA en compagnie de Paul MERLIOT et d'Olivier D'HALLUIN. La fiche de poste a été rédigée et l'embauche est programmée pour le 1^{er} septembre 2026.

Un nouveau système d'alarme a été installé par la société HOMIRIS car le précédent présentait des dysfonctionnements. Un code d'activation / désactivation sera transmis aux salariés et les élus par Rachid RABIAA.

La Ligue HDF va désigner la FFBB comme bénéficiaire de la taxe d'apprentissage. Cela permettra de flécher une partie de la taxe vers la FFBB en tant qu'organisme collecteur.

Concernant les travaux :

Les trois derniers éclairages extérieurs ont été remplacés, tous sont maintenant renouvelés.

La société BERCOQ interviendra demain après-midi sur les commandes électriques des persiennes de l'extension.

Nous attendons les résultats du test d'étanchéité afin de pouvoir valider la fin des travaux, informer l'assureur et clore le dossier.

Le mur mobile de la salle LAUWAERT ne ferme plus correctement. Un artisan est intervenu mais n'a pas réussi à trouver l'origine du problème. Une autre entreprise sera contactée.

3x3 – S. HEMBERT, S. LENGLET et A. BRISSET

Séverine LENGLET étant excusée, Paul MERLIOT fait une synthèse :

- Le montage de deux terrains 3X3 à VERQUIN a été fait le 1^{er} juin 2026, un remerciement à l'équipe du montage (OLIVIER, SOPHIE, NATHALIE, PHILIPPE, DAVID, BASTIEN, SANDRA) une opération physiquement exigeante.

Tournoi des 7 et 8 juin 2026 :

- ❖ **Open Ch'ti** : il y aura 12 équipes masculines et pour l'instant, seulement 5 ou 6 équipes féminines.
- ❖ **JUNIORLEAGUE** : des difficultés à récupérer les résultats des comités, il y aura 8 équipes masculines et 7 équipes féminines.
- ❖ **SUPERLEAGUE** : 12 équipes masculines et 8 équipes féminines. Un super plateau est annoncé.

La communauté d'agglomération BETHUNE BRUAY souhaite passer une convention pour 3 années supplémentaires.

Les Journées Nationales 3x3 auront lieu les 19, 20 et 21 juin 2026. Une communication sera adressée aux clubs.

Intervention d'Alain BRISSET :

Concernant les Masters, Alain BRISSET a récupéré les retours des comités départementaux sur les catégories concernées par les championnats départementaux 3x3.

CD62 : démission de l'élu référent. Le nouvel élu en charge du 3x3 a annoncé que le CD62 n'organisera pas de championnat cette saison. Pour les autres comités, les choses se déroulent normalement.

Alain BRISSET a demandé qu'on lui transmette les équipes qualifiées au moins 3 semaines à l'avance.

COMMISSION REGIONALE 5x5 – D. DA COSTA et G. LEPRETRE

David DA COSTA nous informe sur l'évolution de la PNM pour la saison 2026-2027 et sur les brassages région:

Évolution PNM 2026/2027

Depuis plusieurs saisons, c'est un tirage au sort qui permet de constituer les 2 poules de PNM. Cette formule peut générer des écarts de niveau entre les 2 poules et des déplacements conséquents.

Une finale pour déterminer le champion et un match de barrage pour la 3^{ème} montée doivent également être organisés, en général fin mai.

La proposition d'évolution a pour but d'atténuer les déplacements et surtout de créer une poule de montée qui va regrouper les équipes qui sont les plus prêtes à accéder à la NM3.

De plus, le classement de cette poule permettra, sans match supplémentaire, de définir, le champion et les 2 montées supplémentaires.

La formule proposée :

1^{ère} phase de septembre à Noël

- 4 poules de 6 équipes.
- 10 matchs en A/R de la mi-septembre à Noël.

Les poules seront constituées en tenant compte de :

- ❖ La situation géographique autour de 4 grands secteurs. Les équipes d'un même secteur ne seront pas obligatoirement dans une même poule. Les résultats en N-1 pourront influencer sur la constitution des poules.
- ❖ La saison N-1, avec les montées de R2, les descentes de NM3 et les résultats de PNM.

La première phase va permettre de qualifier en poule de montée, les 2 premiers de chaque poule. Les 4 autres équipes seront reversées dans des poules de maintien.

2ème phase de janvier à avril/mai

Pour cette 2ème phase, les équipes seront réparties en 3 poules de 8.

- 1 poule de montée
- 2 poules de maintien

Les résultats acquis lors de la première phase sont conservés et les équipes ne rejouent donc pas les unes contre les autres si elles se sont déjà rencontrées en 1ère phase.

Avec 2 poules de maintien, on peut imaginer réduire le nombre des longs déplacements mais il ne sera pas possible de totalement les supprimer.

Le championnat se termine avec la dernière journée.

Chaque équipe va jouer 22 matchs sur sa saison

La finale et les matchs de barrage disparaissent.

Les 3 premiers de la poule de montée accèdent à la NM3. Si une des équipes refuse, nous irons chercher le 4ème etc...

Les 3 derniers de chaque poule de maintien descendent en PNM. Les repêchages éventuels se feront au ranking.

Répartition des équipes pour les brassages de comités

Pour la mise en place des brassages de comités, les 12 places à qualifier vont être réparties par catégorie.

En fonction des résultats des championnats, la répartition des 12 équipes, sera discutée entre les comités, après la fin des championnats, pour permettre de garder des équilibres territoriaux tout en tenant compte des résultats.

Les répartitions prévisionnelles sont :

- Nord : 4 à 5
- Pas de Calais : 3 à 4
- Aisne : 1 à 2
- Somme : 1 à 2
- Oise : 1 à 2

Si un comité devait ne pas utiliser l'une de ses places, cette place libérée sera reversée prioritairement à un comité qui perdrait 2 équipes dans la catégorie. Sinon, cette place supplémentaire sera discutée entre les comités.

Si une équipe qualifiée en région libère sa place, cette place permettra de repêcher une équipe via le ranking. Si aucune équipe n'est repêchée, la place sera remise à disposition des comités.

CHAMPIONNATS SENIORS

STATUT ENTRAINEUR

CONTROLE A PRIORI

Le Bureau Directeur du 09 décembre 2025 avait donné la possibilité aux clubs de solliciter un sursis pour résorber tout ou partie des sanctions avant la mi-mars 2026.

Pour les clubs non en règle, ce même Bureau Directeur avait décidé de revoir la pénalité par point manquant, pour cette saison, à savoir 175€ au lieu de 250€.

En annexe les clubs qui ont répondu au choix proposé et ceux qui n'ont fait aucun retour avec les pénalités qui seront donc appliquées.

CONTROLE MEMBRES PRESENTS NON DECLARES DANS LE STAFF

EN MASCULINS				
CTC CHAUNY ST QUENTIN	RM2	25/04/26	GUAICH Y.	30 €
PROVILLE BASKET	RM2	25/04/26	BOSSAERT K.	30 €
TOURCOING IC	RM2	02/05/26	LAI J.	30 €
BC BLENDÉCQUES ST OMER	RM3	03/05/26	GREUET S.	30 €
BOURBOURG SC	RM3	03/05/26	DECALF C.	30 €
LA MADELEINE RC	RM3	03/05/26	CASAIL S.	30 €
US MAUBEUGE	RMU18	16/05/26	MAGNE T.	30 €
BEUVRAGES USM	RMU18	16/05/26	LIEVIN L.	30 €
BOURBOURG SC	RMU15	16/05/26	ASSANI SALIME I.	30 €
COULOGNE BBC	RMU15	16/05/26	BOUCHER A.	30 €
ORCHESIEN BC	RMU15	16/05/26	MORCLETTE S.	30 €
EN FEMININS				
TOURCOING SM	PNF	17/05/26	MAGAI ENOCH I.	200 €
DOUAI BF	RF2	17/05/26	COQUEREL P.	30 €
LA CROIX ST OUEN	RF2	03/05/26 17/05/26	KAUFMAN D.	60 €
BERCK/RANG DU FLIERS	RF3	03/05/26	LUCCHESI P.	60 €
		17/05/26	FROIDEVAL O.	
CHERENG ABC	RF3	10/05/26	BOUCHEZ D.	30 €
VERBERIE BC	RF3	10/05/26	VICENTE D.	30 €
CARVINOIS ASOB	RFU18	16/05/26	DUMONT J.	30 €
CALAIS COB	RFU15	16/05/26	COURBOT M.	30 €
ESTAIRES BC	RFU15	16/05/26	PETUREAU P.	30 €

CONTROLE FIN DE SAISON

PENALITES POUR LES EQUIPES DONT LES ENTRAINEURS N'ONT PAS EFFECTUE LE NOMBRE DE RENCONTRES SUR LA SAISON (16 rencontres minimum)

EN MASCULINS				
US BOVES	RM2	LEPRETRE D.	14 présences	60 €
ASCC MARGNY	RM2	CASSEVILLE VARNIERE V.	11 présences	150 €
BB LA CROIX ST OUEN	RM3	IDRISSA D.	9 présences	210 €
SAINT ANDRE US	RM3	MERLE N.	9 présences	210 €
GOUVIEUX BASKET OISE	RMU18	MORLENDE .	15 présences	30 €
SQBB-JSC	RMU18	FRANCOIS C.	15 présences	30 €
WASQUEHAL FLASH	RMU18	MEDO A.	7 présences	270 €
BEAUVAIS BCO	RMU15	SPORAKOWSKI V.	13 présences	90 €
BOURBOURG SC	RMU15	CRIQUI M.	12 présences	120 €
WASQUEHAL FLASH	RMU15	BLEUZET B.	15 présences	30 €
FC BELLEU	RMU13	GREGOIRE K.	2 présences	420 €
TEMPLEUVE LP	RMU13	CURRO MORENO SAMIR O.	14 présences	60 €
ABC DOURGES	RMU13	GUIDEZ B.	15 présences	30 €
EN FEMININS				
ABC CHERENG	RF3	MATHOREL R.	8 présences	240 €

DOSSIERS SPORTIFS

DOSSIER CRS49 – 2025/2026

Championnat RF3-P2 Poule C Maintien

TOURCOING USF / BERCK/RANG DU FLIERS

Du 10 mai 2026

Forfait de BERCK/RANG DU FLIERS

- Attendu que par mail en date du 08 mai 2026, BERCK RANG DU FLIERS déclare forfait pour son équipe RF3,
- Attendu que les arbitres ont été prévenus et ne se sont pas déplacés,
- Rencontre perdue par forfait pour BERCK/RANG DU FLIERS,
- S'agissant de la rencontre RETOUR, BERCK/RANG DU FLIERS devra rembourser directement à TOURCOING USF les frais de déplacement de la rencontre Aller à savoir 151 km x 1€ = 151€,
- Pénalité financière de 120€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de BERCK/RANG DU FLIERS.

DOSSIER CRS50 – 2025/2026

Championnat PNM 7 à 24 ALLER

WASQUEHAL FLASH / USO BRUAY LA BUISSIÈRE

Du 09 mai 2025

Participation de 6 joueurs pour l'USO BRUAY LA BUISSIÈRE

- Attendu qu'après vérification de la feuille, participation de 6 joueurs au lieu 7 joueurs pour l'équipe de l'USO BRUAY LA BUISSIÈRE,
- Attendu que les règlements particuliers de la NM3 et PNM précisent que 7 joueurs minimum doivent être inscrits sur la feuille,
- S'agissant d'une première infraction, une pénalité financière de 50€ sera appliquée.
- La 2^{ème} infraction et les suivantes feront l'objet d'une ouverture de dossier disciplinaire.

DOSSIER CRS51 – 2025/2026
Championnat RMU21 ELITE Poule B
ABC MERU / ASC DENAIN VOLTAIRE
Du 09 mai 2026
Forfait de l'ASC DENAIN VOLTAIRE

- Attendu que par mail en date du 09 mai 2026, l'ASC DENAIN VOLTAIRE déclare forfait pour son équipe RMU21 ELITE,
- Attendu que les arbitres ont été prévenus et ne se sont pas déplacés,
- Rencontre perdue par forfait pour l'ASC DENAIN VOLTAIRE,
- S'agissant de la rencontre RETOUR, l'ASC DENAIN VOLTAIRE devra rembourser directement à MERU les frais de déplacement de la rencontre Aller à savoir 199 km x 1€ = 199€,
- Pénalité financière de 50€ pour rencontre perdue par forfait à la charge de l'ASC DENAIN VOLTAIRE.

DOSSIER CRS52 – 2025/2026
Championnat PNM 7 à 24 ALLER
COEUR DE FLANDRE BB / ESC LONGUEAU AMIENS MSBB
Du 09 mai 2025
Participation de 5 joueurs pour l'ESC LONGUEAU AMIENS MSBB

- Attendu qu'après vérification de la feuille, participation de 5 joueurs au lieu de 5 pour l'équipe de l'ESC LONGUEAU AMIENS MSBB,
- Attendu que les arbitres n'ont rien indiqué au dos de la feuille,
- Après concertation auprès des deux arbitres, 5 joueurs étaient bien présents,
- Attendu que les règlements particuliers de la NM3 et PNM précisent que 7 joueurs minimum doivent être inscrits sur la feuille,
- S'agissant d'une première infraction, une pénalité financière de 50€ sera appliquée.
- La 2^{ème} infraction et les suivantes feront l'objet d'une ouverture de dossier disciplinaire.

DOSSIER CRS53 – 2025/2026
Championnat PNF
BB LA CROIX ST OUEN / TOURCOING SM
Du 10 mai 2025
Participation de 6 joueurs pour BB LA CROIX ST OUEN

- Attendu qu'après vérification de la feuille, participation de 6 joueuses au lieu de 7 pour l'équipe de BB LA CROIX ST OUEN,
- Attendu que les règlements particuliers de la NF3 et PNF précisent que 7 joueuses minimum doivent être inscrites sur la feuille,
- S'agissant d'une première infraction, une pénalité financière de 50€ sera appliquée.
- La 2^{ème} infraction et les suivantes feront l'objet d'une ouverture de dossier disciplinaire.

DOSSIER CRS54 – 2025/2026
Championnat RMU21 ELITE Poule B
BC LIEVINOIS / LAMBRES BC
Du 17 mai 2026
Forfait de LAMBRES BC

- Attendu que par mail en date du 13 mai 2026, LAMBRES BC déclare forfait pour son équipe RMU21 ELITE,
- Attendu que les arbitres ont été prévenus et ne se sont pas déplacés,
- Rencontre perdue par forfait pour LAMBRES BC,
- S'agissant de la rencontre RETOUR, LAMBRES BC devra rembourser directement à LIEVIN les frais de déplacement de la rencontre Aller à savoir 29 km x 1€ = 29€,
- S'agissant d'un 3^{ème} forfait, LAMBRES BC est déclaré FORFAIT GENERAL et une pénalité financière de 200€ sera appliquée.

DOSSIER CRS55 – 2025/2026
Championnat PNM 7 à 24 RETOUR
GRICOURT BASKET / ASCC MARGNY
Du 17 mai 2025
Participation de 6 joueurs pour l'ASCC MARGNY

- Attendu qu'après vérification de la feuille, participation de 6 au lieu de 7 pour l'équipe de l'ASCC MARGNY,
- Attendu que les règlements particuliers de la NM3 et PNM précisent que 7 joueurs minimum doivent être inscrits sur la feuille,
- S'agissant d'une première infraction, une pénalité financière de 50€ sera appliquée.
- La 2^{ème} infraction et les suivantes feront l'objet d'une ouverture de dossier disciplinaire.

OBLIGATIONS SPORTIVES

* Courrier de la Présidente de l'ABC OSTRICOURT concernant le non-respect des obligations sportives.

RF3	HDF0059045	OSTRICOURT ABC	Manque 1 équipe jeunes féminins	Manque 1 équipe de jeunes féminins
-----	------------	----------------	---------------------------------	---

Décision : maintien de la décision par rapport aux obligations sportives

Chronomètres de Tirs

	PNM	PNF
TOURCONG SM		03/05/2026 ET 17/05/2026
BB LA CROIX ST OUEN		10/05/2026

CHAMPIONNATS JEUNES

DOSSIER CRS65N-2025/2026
Championnat RMU21-3-P2 poule E-HONNEUR
CROIX BASKET / RC ARRAS
Du 03/05/2026
Participation d'un joueur étant suspendu

- Attendu qu'après vérification des feuilles RMU21-3, il s'avère que l'équipe de RC ARRAS a fait jouer un joueur étant suspendu lors de la rencontre RMU21-3-P2 n°6669,
- Rencontre perdue par pénalité pour RC ARRAS,
- Pénalité financière de 40€ pour rencontre perdue par pénalité à la charge de RC ARRAS

DOSSIER CRS66N-2025/2026
Championnat RMU15-P2-P2 classement 7 à 8
BC LIEVINOIS / EOBC WIMILLE
Du 23/05/2026
Forfait EOBC WIMILLE

- Attendu qu'en date du lundi 18 mai, le club de EOBC WIMILLE déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU15 n°8069 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, EOBC WIMILLE devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER au BC LIEVINOIS, à savoir : 105 km X 1€ = 105€ ;
- Rencontre perdue par forfait pour EOBC WIMILLE ;
- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de EOBC WIMILLE.

DOSSIER CRS67N-2025/2026
Championnat RFU15-P2-P2 classement 11 à 12
AULNOYE AS / AB BOULOGNE
Du 23/05/2026
Forfait AB BOULOGNE

- Attendu qu'en date du mardi 19 mai, le club de AB BOULOGNE déclare forfait pour son équipe évoluant en RFU15 n°8125 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, AB BOULOGNE devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à AULNOYE AS, à savoir : 200 km X 1€ = 200€ ;
- Rencontre perdue par forfait pour AB BOULOGNE ;
- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de AB BOULOGNE.

DOSSIER CRS68N-2025/2026
Championnat RMU18-P2-P2 classement 5 à 6
GOUVIEUX BO / ABC DOURGES
Du 23/05/2026
Forfait ABC DOURGES

- Attendu qu'en date du vendredi 22 mai, le club de ABC DOURGES déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU18 n°8002 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, ABC DOURGES devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à GOUVIEUX BO, à savoir : 165 km X 1€ = 165€ ;
- Rencontre perdue par forfait pour ABC DOURGES ;
- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de ABC DOURGES.

DOSSIER CRS69N-2025/2026
Championnat IRMU18-P2-P2-P2 classement 5 à 6
NOAILLES BBA / ESB VA
Du 23/05/2026
Forfait ESB VA

- Attendu qu'en date du vendredi 22 mai, le club de ESB VA déclare forfait pour son équipe évoluant en IRMU18 n°8038 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, ESB VA devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à NOAILLES BBA, à savoir : 191 km X 1€ = 191€ ;
- Rencontre perdue par forfait pour ESB VA ;

- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de ESB VA.

DOSSIER CRS70N-2025/2026

Championnat RFU18-P2-P2 classement 11 à 12

AULNOYE AS / CŒUR DE FLANDRE BB

Du 24/05/2026

Forfait CŒUR DE FLANDRE BB

- Attendu qu'en date du samedi 23 mai, le club de CŒUR DE FLANDRE déclare forfait pour son équipe évoluant en RFU18 n°8107 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- S'agissant de la rencontre RETOUR, CŒUR DE FLANDRE devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à AULNOYE AS, à savoir : 130 km X 1€ = 130€ ;

- Rencontre perdue par forfait pour CŒUR DE FLANDRE BB ;

- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de CŒUR DE FLANDRE BB.

DOSSIER CRS71N-2025/2026

Championnat RMU15-P2-P2 classement 7 à 8

US CREPY / ABC DOURGES

Du 23/05/2026

Forfait US CREPY

- Attendu qu'en date du mercredi 20 mai, le club de US CREPY déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU15 n°8075 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- Rencontre perdue par forfait pour US CREPY ;

- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de US CREPY.

DOSSIER CRS72N-2025/2026

Championnat RMU18-P2-P2 classement 11 à 12

US CREPY / US MAUBEUGE

Du 23/05/2026

Forfait US CREPY

- Attendu qu'en date du mercredi 20 mai, le club de US CREPY déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU18 n°8011 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- Rencontre perdue par forfait pour US CREPY ;

- La Commission décide : pas de pénalité financière pour rencontre perdue par forfait à la charge de US CREPY.

DOSSIER CRS73N-2025/2026

Championnat RMU15-P2-P2 classement 09 à 10

ESSM LE PORTEL /ESC TERGNIER

Du 16/05/2026 et du 23/05/2026

Forfait ESSM LE PORTEL sur rencontres A/R

- Attendu qu'en date du mercredi 13 mai, le club de ESSM LE PORTEL déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU15 pour les rencontres n°8052 et 8070 ;

- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;

- Rencontres perdues par forfait pour ESSM LE PORTEL ;

- La Commission décide : pas de pénalités financières pour rencontres perdues par forfait à la charge de ESSM LE PORTEL.

DOSSIER CRS74N-2025/2026
Championnat IRMU18-P2-P2-P2 classement 09 à 10
AL COQUELLES BASKET / PAC GUISE
Du 16/05/2026 et du 23/05/2026
Forfait PAC GUISE sur rencontres A/R

- Attendu qu'en date du mardi 12 mai, le club de PAC GUISE déclare forfait pour son équipe évoluant en IRMU18 pour les rencontres n°8022 et 8040 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- Rencontres perdues par forfait pour PAC GUISE ;
- La Commission décide : pas de pénalités financières pour rencontres perdues par forfait à la charge de PAC GUISE.

DOSSIER CRS75N-2025/2026
Championnat RMU21-3-P2 poule D-HONNEUR
ANNOEULLIN BC / BB LACROIX
Du 16/05/2026
Forfait BB LA CROIX ST OUEN

- Attendu qu'en date du samedi 16 mai, le club de BB LACROIX ST OUEN déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU21-3-P2 n°6714 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, BB LACROIX ST OUEN devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à ANNOEULLIN, à savoir : 149 km x 1€ = 149 € ;
- Ces frais seront à régler directement par BB LACROIX ST OUEN à ANNOEULLIN ;
- Rencontre perdue par forfait pour BB LACROIX ST OUEN ;
- Pénalité financière de 150€ pour rencontre perdue par forfait (2^{ème} forfait) à la charge de BB LACROIX ST OUEN.

DOSSIER CRS76N-2025/2026
Championnat RMU21-2-P2 poule BASSE
AD LE PORTEL / HASNON BASKET
Du 17/05/2026
Forfait HASNON BASKET

- Attendu qu'en date du mercredi 13 mai, le club de HASNON BASKET déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU21-2-P2 n°7902 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, HASNON BASKET devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER au PORTEL, à savoir : 157 km x 1€ = 157 € ;
- Ces frais seront à régler directement par HASNON BASKET au PORTEL ;
- Rencontre perdue par forfait pour HASNON BASKET ;
- Pénalité financière de 100€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait) à la charge de HASNON BASKET.

DOSSIER CRS77N-2025/2026
Championnat RMU21-3-P2 poule B-HONNEUR
ESC TERGNIER / US MAUBEUGE
Du 17/05/2026
Forfait US MAUBEUGE

- Attendu qu'en date du samedi 16 mai, le club de US MAUBEUGE déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU21-3-P2 n°6705 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, US MAUBEUGE devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à ESC TERGNIER, à savoir : 136 km x 1€ = 136 € ;
- Ces frais seront à régler directement par US MAUBEUGE à ESC TERGNIER ;
- Rencontre perdue par forfait pour US MAUBEUGE ;

- Pénalité financière de 100€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait) à la charge de US MAUBEUGE.

DOSSIER CRS78N-2025/2026

Championnat RMU21-3-P2 poule B-PROMOTION

CTC CŒUR DE SOMME / SAINT AMAND PH

Du 10/05/2026

Forfait ST AMAND PH

- Attendu qu'en date du samedi 9 mai, le club de SAINT AMAND PH déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU21-3-P2 n°6683 ;
- Le club adverse et les arbitres ont été prévenus ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, SAINT AMAND PH devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à la CTC AMIENS, à savoir : 136 km x 1€ = 136 € ;
- Ces frais seront à régler directement par SAINT AMAND à la CTC AMIENS ;
- Rencontre perdue par forfait pour SAINT AMAND PH ;
- Pénalité financière de 100€ pour rencontre perdue par forfait (1^{er} forfait) à la charge de SAINT AMAND PH.

DOSSIER CRS79N-2025/2026

Championnat RMU21-3-P2 poule F-HONNEUR

ESCAUDOEUVRES BC / RUITZ BC

Du 10/05/2026

Forfait RUITZ BC

- Attendu qu'en date du dimanche 10 mai à 10h46, le club de RUITZ BC déclare forfait pour son équipe évoluant en RMU21-3-P2 n°6697 le 10 mai à 10h30 ;
- Le club adverse et les arbitres se sont déplacés ;
- S'agissant de la rencontre RETOUR, RUITZ BC devra régler les frais de déplacement de la rencontre ALLER à ESCAUDOEUVRES BC, à savoir : 68 km x 1€ = 68 € ;
- Ces frais seront à régler directement par RUITZ BC à ESCAUDOEUVRES BC ;
- Le club de RUITZ BC devra également indemniser les frais de déplacement des deux arbitres ;
- Rencontre perdue par forfait pour RUITZ BC ;
- Pénalité financière de 150€ pour rencontre perdue par forfait (2^{ème} forfait) à la charge de RUITZ BC.

Evolution des Championnats JEUNES

- Voir document en annexe.
- A l'issue des phases qualificatives dans les comités, seuls les joueurs et joueuses ayant participé au CIC U12 la saison précédente seront autorisé(e)s à muter, si leur équipe devait ne pas se qualifier en région. Ces joueurs et joueuses devront figurer sur une liste établie par la commission technique de la Ligue.
La mutation ne sera pas obligatoire.

Les U15 et les U18 M et F ne sont pas concernés par cette disposition

COMMISSION DE DISCIPLINE – B. VERKINDT

Bernard VERKINDT déplore le nombre beaucoup trop important de dossiers de discipline.

CRO – JM. TARTARE

Jean-Michel TARTARE étant excusé, Paul MERLIOT présente les documents transmis pour la caisse de péréquation et informe :

- félicitations à Pauline Danel et Victor Paux, retenus pour le stage de Cholet en 2027, en vue d'une accession Haut Niveau, ils officieront la saison prochaine au niveau national.
- Joséphine ONANA, qui intègre les filières fédérales suite au stage auquel la CRO l'avait proposée. Elle officiera la saison prochaine au niveau fédéral
- les stages de LIEVIN (OTM) et ARDRES (arbitres), se sont bien déroulés, et des décisions seront ainsi prises en vue de la saison prochaine
- Réunion de fin de saison de la CRO : vendredi 19 juin à 18h.

COMMISSION TECHNIQUE – J. WAVELET

Secteur Joueurs - Intervention de Thomas GIORGUITTI

BILAN - MAI 2026

PEBB HAUTS DE FRANCE :

En cette fin de saison 2025-2026, et afin de répondre aux directives techniques nationales, un travail orienté autour du développement de joueurs hybrides (5x5/3x3) est engagé au sein de nos deux pôles espoirs.

Dans ce cadre, les polistes d'Amiens ont reçu la visite de Marie Michelle MILAPIE, **le mercredi 20 mai 2026**. L'occasion d'aborder les exigences du haut niveau ainsi que l'approche compétitive du 3x3. La même action sera menée du côté de Wattignies avec Vincent FAUCHÉ.

Enfin, les différentes démarches administratives ont débuté pour les futurs entrants. Une journée d'intégration leur sera proposée au mois de juin.

PPF :

Sélections U15 Hauts de France - Garçons :

Les finales nationales du TIP U15 se sont déroulées **du 13 au 17 mai 2026**. Notre sélection masculine revient d'Eaubonne avec une magnifique médaille de bronze.

Au regard de la concurrence nationale c'est une véritable performance qui vient mettre en lumière le travail de nos jeunes et nos staffs tout au long de la saison.

A noter également la participation de nos deux futures « insepiennes », Elena PIERRE- JOSEPH et Inès DELAFORGE, qui terminent à la 4^{ème} place avec l'équipe des potentielles.

TIZ U13 :

Nos jeunes sélectionnés au sein des équipes de la zone Nord ont participé au TIZ U13 **du 13 au 17 mai 2026** à Voiron.

Les filles terminent à la 8^{ème} place et les garçons à la 6^{ème}.

Un grand merci à Yvan RAOUT (CD02), Cédric DEPLANQUE (CD59) et Geoffrey DHEE (CD62) pour l'encadrement de nos jeunes lors de cette semaine.

Equipes de France U15 :

Les pré-sélections des équipes de France U15 sont composées de quatre jeunes des Hauts de France :

Sélection féminine :

Inès DELAFORGE (PEBB Wattignies) - LP TEMPLEUVE Elena PIERRE JOSEPH (PEBB Wattignies) - LP TEMPLEUVE

Sélection masculine :

Nathan EMBINGA (Ex PEBB Amiens) - BCM Gravelines Iless THIEBAUT BENIN (PEBB Amiens) - SQBB-JSC

U15 ELITE :

Les résultats de nos équipes pour la saison 2025-2026 sont les suivants :

Secteur Masculin	Secteur Féminin	
GROUPE B - POULE D	GROUPE A - POULE D	GROUPE B - POULE D
1 - DENAIN-LIÉVIN : 8V - 2D	2 - UNION BL-ESBVA : 5V - 5D	4 - COB CALAIS : 5V - 5D
2 - SQBB-JSC : 8V - 2D	3 - NOGENT BBC : 5V - 5D	6 - ARRAS PAB : 0V - 10D
3 - GRAVELINES BCM : 5V - 5D	4 - TEMPLEUVE LP : 4V - 6D	
4 - LILLE MBC : 4V - 6D		
6 - ESSM LE PORTEL : 0V - 10D		

Félicitations à l'ensemble des clubs et plus particulièrement nos représentants du GROUPE A : Union BL-ESBVA, Nogent BBC, Templeuve LP.

ACTIONS CONNEXES :

Clémence JARDIN est intervenue sur le BF organisé à Villeneuve d'Ascq **le dimanche 17 mai 2026**.

Nicolas SALLES était jury sur l'épreuve vidéo du DEFB **le mercredi 27 mai 2026**.

Juin 2026 :

PEBB :

Journée des entrants - PEBB Amiens : le mercredi 03 juin 2026 Journée entrants / sortants - PEBB Wattignies : le mercredi 10 juin 2026 Soirée des sortants - PEBB Amiens : le vendredi 12 juin 2026.

Secteur Cadres - Intervention d'Olivier D'HALLUIN

Ci-dessous, le tableau des apports de points pour les statuts entraîneurs Olivier D'HALLUIN informe que le diplôme de Technicien Territorial de Basket-Ball (TTBB) sera intégré comme suit dans le statut régional :

- TTBB en cours = 3 points
 - TTBB validé = 5 points
- **Valorisation du niveau des diplômes pour la Saison 2026-2027 :**

Diplômes	Valorisation en points
BF ou Double qualification BF Initiateur Attestation CS1 du DETB	1
BP JEPS BB Attestation CS1+2+3 du DETB	2
EJ (Entraîneur Jeunes) ou P1 du CQP Module 1 du DETB certifié En formation TTBB	3
ER (entraîneur région) ou P2 du CQP Module 1 + [2 ou 3] du DETB certifiés	4
CQP DETB	5
BE1, DE JEPS simple	6
DE JEPS avec DEFB	7
BE2 DES JEPS avec DEPB	8

- **Valorisation du niveau des diplômes pour la Saison 2027-2028 :**

Diplômes	Valorisation en points
Double qualification BF BP JEPS BB Attestation CS1 du DETB	1
Attestation CS1+2+3 du DETB	2
Module 1 du DETB certifié En formation TTBB	3
Module 1 + [2 ou 3] du DETB certifiés	4
CQP DETB ou TTBB	5
BE1, DE JEPS simple	6

DE JEPS avec DEFB	7
BE2 DES JEPS avec DEPB	8

IRFBB – M. WEBER

BPJEPS :

Séminaire IRFBB

Le séminaire annuel de l'IRFBB se déroulera les **11 et 12 juin 2026** au **Novotel de Lesquin**.

Ce temps de travail réunira l'ensemble des **coordonnateurs, formateurs et acteurs de la formation professionnelle** de l'IRFBB. L'objectif sera de poursuivre le travail d'**harmonisation des pratiques pédagogiques**, d'échanger sur les évolutions des différents dispositifs de formation et de préparer les prochaines échéances de la saison 2026-2027.

Cela permettra également d'anticiper l'arrivée de nouvelles formations et de poursuivre la structuration de l'offre de formation professionnelle portée par la Ligue.

Soirée BPJEPS

Organisée le **12 juin 2026**, la soirée BPJEPS réunira à la fois les **apprentis de la promotion 2025-2026** ainsi que les **anciens stagiaires diplômés au cours des trois dernières saisons**, qui n'avaient pas encore pu bénéficier d'une cérémonie officielle de remise des diplômes.

Au programme de cette soirée : remise des diplômes, retour d'expérience sur la mobilité Erasmus+ en Slovénie réalisée cette saison, ainsi que plusieurs interventions sous format **TEDx**. Ces formats courts permettront à différents intervenants de partager leur expertise sur des thématiques variées liées à des **compétences et savoir-faire utiles dans le monde professionnel**, qu'ils soient ou non directement en lien avec le basketball ou la formation.

Cette soirée se veut avant tout un moment de **valorisation, de partage d'expériences et de mise en réseau** entre les différentes promotions ayant suivi la formation BPJEPS Basketball.

Certifications et rattrapages

Les certifications UC1 et UC2 ont eu lieu fin mai. Une journée de rattrapage est programmée le **25 juin 2026**.

Audit QUALIOP!

Le prochain **audit de surveillance QUALIOP!** se déroulera le **23 juin 2026 au matin**, sous la forme d'une **visioconférence**.

Pour rappel, cette certification qualité est indispensable pour permettre à l'IRFBB de conserver son statut d'organisme de formation certifié et ainsi poursuivre la mise en œuvre des formations professionnelles telles que le **BPJEPS Basketball**, le **CPMS** et prochainement le **TTBB**.

Cet audit de surveillance a pour objectif de vérifier le maintien de nos procédures, de notre organisation et de nos pratiques au regard des exigences du référentiel national qualité. Il constitue une étape importante pour garantir la continuité de nos activités de formation professionnelle et l'accès aux différents dispositifs de financement associés (apprentissage).

TTBB :

Le projet TTBB poursuit son développement en lien avec la FFBB.

La rentrée est prévue le 27 août 2026 sous réserve de validation du dossier d'habilitation prochainement.

DETB

L'ensemble des modules 1, 2, 3 et 4 du **DETB** sont actuellement en cours de certification.

Les résultats devraient être communiqués aux stagiaires d'ici la fin du mois de juin.

RSO – N. LEFEBVRE

Nadine LEFEBVRE informe qu'un forum RSO aura lieu le 17 octobre 2026.

Au programme : atelier basket santé (avec Jackie BLANC-GONNET) et tables rondes l'après-midi (thématiques : le numérique et les réseaux sociaux, la gestion de conflit, les outils fair-play) puis un bilan et une clôture en fin d'après-midi.

COMMISSION MEDICALE – M. PRZYBYLA

Michel PRZYBYLA nous informe des nouvelles exigences médicales pour les arbitres :

Pour les 35-40 ans un questionnaire annuel pendant 3 ans et un certificat médical tous les 3 ans.
Pour les arbitres de Haut niveau, aucun changement.

Sandra Pupatti suivra la visio pour le protocole commotion le 25 juin 2026.

FORMATION DES DIRIGEANTES – T. LANQUEPIN

Thérèse LANQUEPIN présente les conditions et modalités de participation à la formation des dirigeantes au sein des associations. (Cf Annexe).

TRESORERIE – B. VANHAMME

Bertrand VANHAMME nous informe sur le résultat du bilan de la Ligue :

- ✓ Résultat positif de 381 581.27€.

Des charges sont en hausse :

- ✓ Location de salle pour IRFBB, les impôts, les salaires et charges sociales.

Des produits en hausse :

- ✓ Redevance IRFBB, amendes,
- ✓ La vente d'un véhicule
- ✓ Les pénalités du jugement de photocopieur.

Des produits en baisse :

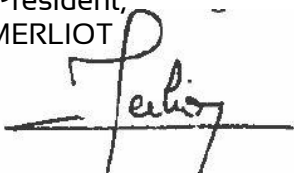
- ✓ Licences et mutations.
- ✓

PEREQUATION :

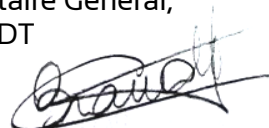
- ✓ Trois clubs sont en retard sur le paiement de la péréquation

L'ordre du jour étant épuisé,
Le Président clôture la séance 21h00.

Le Président,
P. MERLIOT

Handwritten signature of P. Merliot in black ink, featuring a large, stylized 'P' and 'M'.

Le Secrétaire Général,
C. BRANDT

Handwritten signature of C. Brandt in black ink, appearing as a cursive scribble.